RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

DRAIO
N° 2021-09
Affaire suivie par :
Yves FLAMMIER
Tél : 04 72 80 63 72
Mél : draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 9 septembre 2021

Le délégué de région académique

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées publics et privés
Mesdames et Messieurs les directeurs des CIO

S/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie – directeurs académiques des services de l'éducation nationale de l'Ain, de la Loire et du Rhône
S/c de Messieurs les directeurs diocésains de l'enseignement catholique de l'Ain, de la Loire et du Rhône

Objet : salons relatifs à l'enseignement supérieur

Dans le cadre du continuum « bac -3 / bac +5 », de nombreuses actions d'information et d'orientation sont destinées aux élèves et aux responsables légaux afin d'affiner progressivement les choix d'orientation post-bac.

Après une année scolaire 2020-2021 marquée par la crise sanitaire dont l'impact sur la mise en place de ces actions a été manifeste, il est envisagé de retrouver un format plus habituel des actions, en capitalisant l'expérience de nouvelles modalités qui se sont avérées prometteuses et complémentaires.

Je souhaite particulièrement attirer votre attention sur les salons soutenus par notre académie. Leur programmation d'octobre à avril permet d'offrir de nombreuses opportunités de rencontres avec des étudiants et des responsables de formation. Les établissements publics offrant des STS et des CPGE sont invités à y être présents. Les centres d'information et d'orientation participent à certains d'entre eux et se mobilisent particulièrement les week-end pour répondre à l'affluence. Ils y assurent une information généraliste et apportent des conseils personnalisés.

La préparation et l'exploitation de ces évènements sont essentielles pour permettre à chaque lycéen de s'approprier les informations recueillies. Ces opérations s'intègrent dans le temps dédié à l'orientation et aux semaines de l'orientation afin de renforcer la connaissance sur les formations de l'enseignement supérieur.

Vous trouverez ci-joint, le calendrier prévisionnel ainsi que les informations pratiques connues à ce jour. Je vous invite à consulter régulièrement le site académique à l'adresse suivante : https://www.ac-lyon.fr/l-orientation-et-l-acces-a-l-enseignement-superieur-121725 afin d'accéder aux évènements organisés et leurs modalités pratiques se déroulant au niveau local, départemental, académique et régional.

La mobilisation de vos équipes pédagogiques et éducatives est essentielle pour diffuser les informations ci-jointes et accompagner les démarches en faveur des parcours d'élèves en collaboration avec les psychologues de l'éducation nationale.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement.

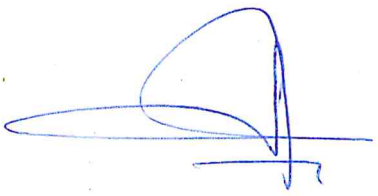

Yves FLAMMIER

Copie : Mesdames et Messieurs les IEN-IO